



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1988 B 07449

Numéro SIREN : 344 959 689

Nom ou dénomination : SOCIETE FONCIERE D'EXPERTISE ET GESTION IMMOBILIERE

Ce dépôt a été enregistré le 01/07/2015 sous le numéro de dépôt 61094

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 01-07-2015

N° DE DEPOT : 2015R061094

N° GESTION : 1988B07449

N° SIREN : 344959689

DENOMINATION : SOCIETE FONCIERE D'EXPERTISE ET GESTION IMMOBILIERE

ADRESSE : 132 RUE DE RENNES 75006 PARIS

DATE D'ACTE : 01-10-2013

TYPE D'ACTE : Décision(s) du président

NATURE D'ACTE : Nomination de directeur général

**SOCIETE FONCIERE D'EXPERTISE ET GESTION IMMOBILIERE**  
**Société par actions simplifiée au capital de 705 750 euros**  
**Siège social : 132, Rue de Rennes**  
**75006 PARIS**  
**344 959 689 RCS PARIS**

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT**  
**DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2013**

L'an deux mille treize,  
Le premier octobre,  
A 14 heures,

Monsieur François ROBINE,

agissant en qualité de Président de la « SOCIETE FONCIERE D'EXPERTISE ET GESTION IMMOBILIERE » sus-désignée,

Nomme, conformément aux dispositions des statuts, en qualité de Directeur Général de la Société, pour une durée de 3 ans prenant fin à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés à tenir dans l'année 2016 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015 :

**Monsieur Benjamin ROBINE**  
**Né à PARIS (75014), le 25 octobre 1980**  
**De nationalité française,**  
**Demeurant à CLAMART (92140) 19, Avenue du Dr Calmette**

Monsieur Benjamin ROBINE disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président et aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Monsieur Benjamin ROBINE ainsi nommé accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

Monsieur Benjamin ROBINE percevra une rémunération brute annuelle de 48.685 € (QUARANTE HUIT MILLE SIX CENT QUATRE VINGT CINQ EUROS) à compter de ce jour.

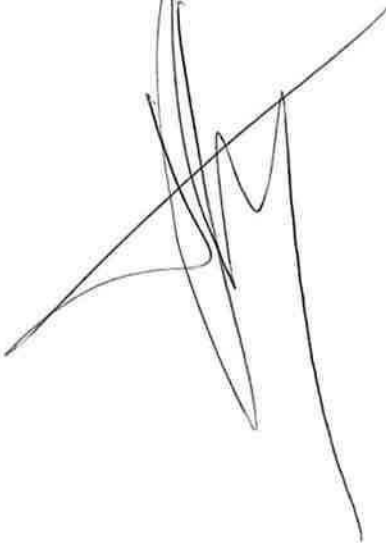
Il pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.



De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le Directeur Général.

*Certifié conforme  
Le Président*

Le Président  
M. François ROBINE

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'FR', written over the printed name of the President.

Le Directeur Général  
M. Benjamin ROBINE  
« Bon pour acceptation des fonctions  
De directeur général »

*Bon pour acceptation des fonctions  
de directeur général  
Benjamin Robine*